



Réunion Conseil Municipal

Compte-rendu 36 du 30 mars 2023

Présents : Céline Baudry, Maurice Bettant, Marc Cavagnis, Pierre Cochonat, Stéphanie Gerbier, Jean-Luc Pluot, Annick Sansoë, Sandrine Scalise, Jonathan Vericel.
Katia Astier (secrétaire)

Absents excusés : Aurélie Borel et Lionel Ravier

Absents : David Fernandez et Chantal Lemerre

↳ Début de réunion à 20h05

Mme Borel donne pouvoir à Mme Baudry et M. Ravier donne pouvoir à Mme Gerbier.

M. le Maire nous fait lecture de l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal (le 28 février 2023) : adopté à l'unanimité

Ordre du jour

Secrétaire de séance : Stéphanie Gerbier

Délibération : projet mairie, réalisation d'une mission de contrôle technique (CT)

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour choisir l'entreprise qui sera chargée du CT. Nous avons eu 2 devis sur 4 demandes : APAVE et Alpes contrôle. Proposition pour APAVE le moins cher des deux (4 164€TTC). Cette somme est prise en compte dans le budget 2023.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Délibération : projet mairie réalisation d'une mission de coordination sécurité santé (SPS)

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il faut prendre une délibération pour choisir l'entreprise qui sera chargée de la SPS. Nous avons eu 2 devis sur 4 demandes : APAVE et Alpes contrôle. Proposition pour APAVE le moins cher des deux (3 330€ TTC). Cette somme est prise en compte dans le budget 2023.

→ Contre : 0 Neutre : 0 Pour : 11

Approbation des comptes de gestion de 2022 (comptabilité de la trésorerie)

Monsieur le Maire donne la parole à M. Cochoat pour présenter les comptes de gestion.

Après explications, Monsieur le Maire demande aux conseillers de prendre part au vote des comptes de gestion.

Ils sont acceptés et votés à l'unanimité des membres présents.

Approbation des comptes administratifs de 2022 (comptabilité de la commune)

M. le Maire sort de la salle et ne vote pas.

Présentation des comptes administratifs par Monsieur Cochoat, 1^{er} adjoint et responsable de la commission finances de la commune.

Après explications, Monsieur Cochoat demande aux conseillers de prendre part au vote.

Les chiffres étant conforme aux comptes de gestion, les comptes administratifs sont acceptés et votés à l'unanimité des membres présents.

Affectation des résultats de 2022

Monsieur le Maire revient dans la salle

Suite aux votes des comptes de gestion et administratif, le conseil doit délibérer sur les affectations des résultats 2022 :

* **Compte administratif budget lotissement** : Section fonctionnement : - 6 713.02 €

Suite à la clôture du budget du lotissement au 31/12/2022, le déficit est à soustraire du résultat de fonctionnement du budget principal.

* **Compte administratif budget principal** : Section fonctionnement : + 373 946.33 €

Section d'investissement : 7 793.92 €

L'affectation du budget principal de 2022 en tenant compte du déficit du budget lotissement est donc en section de fonctionnement de 367 233.31 €.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte l'affectation des résultats du budget principal.

* **Compte administratif du budget eau** : Section fonctionnement : + 107 786.34 €

Section d'investissement : + 94 044.30 €

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte l'affectation des résultats du budget de l'eau.

* **Compte administratif Budget assainissement** : Section fonctionnement : + 58 592.23 €
Section d'investissement : - 1 935.13 €

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte l'affectation des résultats du budget assainissement.

Vote des taux d'imposition 2023

Monsieur le Maire reprend la parole et informe les conseillers qu'avant de procéder au vote du budget principal, il faut voter les taux d'imposition (bâti et non bâti). La commune n'augmente pas ses taux mais les bases des taxes nationales augmentent :

- Taxe Foncière Pour Bâti (TFPB) à 25,07%.
- Taxe Foncière Non Bâti (TFNB) ne change pas non plus 41,86 %.
- A noter la nouvelle taxe nationale d'habitation pour les résidences secondaires (THRS) depuis le 01/01/2023 est de 13,34%.

A l'unanimité des membres présents, les taux d'imposition sont acceptés.

Présentation et vote des budgets primitifs 2023

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur COCHONAT pour la présentation du budget 2023 préparé par les membres de la commission finances.

Vote du Budget Principal (BP) 2023

Monsieur COCHONAT rappelle au conseil municipal le transfert des résultats des budgets eau et assainissement. Les excédents et déficits seront des écritures comptables en dépenses et en recettes dans le budget principal sans incidence budgétaire sur le budget principal.

Vote du BP 2023 en section de fonctionnement dépenses / recettes :

Monsieur COCHONAT présente le budget par chapitre. Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de se prononcer pour le vote du budget principal 2023.

Chaque section est équilibrée : budget prévisionnel en section de fonctionnement dépenses et recettes 1 323 835.95 € et pour la section d'investissement 796 589,76€.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal accepte le budget 2023.

M. Bettant remercie la commission finances pour le travail effectué ainsi que la secrétaire et M. Cochonat.

Questions diverses

* Commission électorale : Nous devons organiser une réunion pour réajuster la liste électorale afin de mettre à jour celle-ci. Monsieur Marc Cavagnis sera l'élu titulaire pour gérer cette commission.

* La marche fantastique : Nous avons eu une demande pour le prêt d'une zone herbée avec accès point d'eau et toilettes pour un groupe de marcheurs de la « marche fantastique » vers le 10/11 juillet. Nous proposons le parc municipal qui correspond à ces critères.

↳ L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 22h15.

⇒ Prochain conseil municipal le mercredi 26 avril à 20h.

